

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Le 10. Mars 1799.

60 francs outre une bonification de 10 francs outre le bois fourni par les Ecclésiastiques qui apportent une bûche à chaque école.

De la Commune de Châteaudoux.

Josué Lude Régent.

Paroisse de Châteaudoux

( 1 ) École du Mont. Numéro 1.

200

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

100.

I. RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le Quartier du Mont.

Maison isolée.

A la Commune de Châteaudoux.

Paroisse & Agence de Châteaudoux.

Du Pais d'en haut Roman.

Du Léman.

Toutes les Maisons sont fort disposées. Les plus éloignées dont les Enfants fréquentent cette Ecole sont à 2 1/2 de lieues.

Hamaux des Granges & des Doyons et une quantité de Maisons écartées qui ont chacune leur Nom, comme la Ballaz, le Monchalant, la Ferme au Cur, Le Rochet, Le Planemard, Les Echaroz, Morsalliez, Mullencherres & les Casels, Lualter, la Combettaz &c.

La distance est très différente depuis une minute jusqu'à 50. Le nombre des Enfants varie d'un moment à l'autre, parce que les familles changent souvent de Domicile.

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? *A un tiers d'heure de celle du Village  
A  $\frac{1}{2}$  d'heure de celle de Gerignoz  
A une lieue de celle d'Entre deux*

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

*ce que dessus répond ce me semble à ces deux qu*

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *La lecture, l'écriture, l'orthographe, les Elém  
de la Religion, l'arithmétique, La Musique  
des Braumes.*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *L'école ne se tient qu'en hiver et dure environ  
Cinq Mois. et dure depuis le milieu de Novembre  
jusqu'au milieu d'Avril.*

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? *L'alphabet appelé vulgairement, Palette, le  
vieux Testament; le Catechisme d'Ortervald.  
Recueil de passages, les Braumes choisis & les  
Contes qui se trouvent à la fin des psalms*

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *Cette école n'a point de Réglemens qui lui  
particuliers différents des autres*

9°. Durée de l'école chaque jour? *Depuis neuf heures, à deux tous les jours excepté  
le jour*

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *Sont distribués en deux Classes ou Volées*

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *Jusqu'à présent le Pasteur de la paroisse  
avait les candidats. Le Consistoire choisissait  
le Baillif de Rougemont confirmait*

b. D'où est-il? *De l'Etivaz, Commune de Chateaud*

c. Son nom *Pierre-David Raynaud*

( 3 )

d. Son âge. *38 ans.*

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *5 Enfants.*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *Depuis 1783.*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *Il a été Régent un an au Village d'Ille  
6 ans au Monteiller, un an aux Bre  
nys C. de Neuchâtel & deux ans au  
Mont*

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? *Agriculteur en St.*

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école? *Environ 50 du plus au moins  
Moitié Garçons, moitié filles*

a. En hiver, } foit garçons ou filles.

b. En été, }

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école. *Non.*

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus. *La Commune paye.*

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *L'école est gratis; on ne paye rien*

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

*La Commune loue à ses frais une chambre dans une des Maisons du Quartier de l'Église autant au Centre que faire se peut*

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

David Caynaud Régent au Mont Commune de Chateau d'Oex  
le 8 Mars 1799.

La Commune paye 60 L. de fèves & 10 L. de qualification, le tout en argent. Quant au bois chaque hiver apporte une bûche toutes les fois qu'il vient à l'école pour le chauffage de la chambre.

De la Commune seule

Paroisse de Chateau d'Oex  
Ecole d'Entre deux eaux

202 101

( 1 )

QUESTIONS

N° 5.

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le nom du quartier de cette Ecole est Entre deux eaux

C'est un lieu isolé

Appartient à la Commune de Chateau d'Oex

Paroisse de Chateau d'Oex et Agence du même nom.

Du Pais d'Enhaut Romand  
Du Levant

Les Maisons les plus éloignées sont à demi heure: le plus grand nombre est à un quart d'heure

Hameaux de Moullains, du Crêt, des Grandes, des Crêts, des Chablats, de Rougepierre, et un grand nombre de Maisons isolées qui ont chacune leur nom, et dont les distances diverses varient depuis 100. pas à 1800.

Ce nombre varie par le fréquent changement de Domicile de plusieurs familles qui ont plusieurs Maisons vont de l'une à l'autre, et font changer d'Ecole à leurs Enfants.